

DOCUMENT D'INFORMATION

Citoyenneté responsable Sondage national auprès des Canadiens et des Canadiennes

*Commandé par la Fondation Pierre Elliott Trudeau
en collaboration avec l'Université Concordia*

Contexte :

En prévision du 10^e Colloque annuel de la Fondation Pierre Elliott Trudeau (du 21 au 23 novembre 2013), l'Institut Environics a effectué des sondages nationaux auprès des Canadiens et des Canadiennes sur les quatre thèmes de la Fondation, dont l'un est la « citoyenneté responsable ». Quelle est la part de responsabilité de la société en matière de bien-être socioéconomique des gens dans le besoin ainsi que face aux aspirations des peuples autochtones du pays?

Faits saillants :

- La vaste majorité de la population canadienne préfère le principe d'« universalité » d'accès aux programmes socioéconomiques plutôt que la mise en place de programmes destinés uniquement à ceux qui en ont le plus besoin. Par ailleurs, les priorités sont claires quant aux groupes vulnérables qui nécessitent une plus grande aide de la part des gouvernements : sept répondants sur dix indiquent que les familles avec enfants vivant dans la pauvreté constituent la principale priorité, loin devant les jeunes adultes qui ont de la difficulté à trouver un premier emploi ou les personnes incapables de trouver du travail après un an de recherche.
- Les Canadiens et Canadiennes sont mitigés face à l'idée d'un « revenu annuel garanti » pour réduire la pauvreté et l'insécurité économique. L'opinion est certes partagée, mais il y a un peu plus de gens en faveur d'une telle politique (46 %) que contre (42 %). Le revenu annuel garanti reçoit un appui majoritaire au Québec et chez les personnes qui ont de plus faibles revenus. Les résidents de l'Alberta et les personnes qui ont des revenus plus élevés sont beaucoup moins en faveur.
- Près de six répondants sur dix estiment que les peuples autochtones devraient bénéficier d'une certaine forme d'autonomie gouvernementale. Cette opinion s'est consolidée depuis 1997 partout au pays, à l'exception de la Saskatchewan et de l'Alberta, où moins de 50 % des gens appuient l'idée. C'est une forme d'autonomie dotée de pouvoirs comparables à ceux des municipalités (assujettie aux lois provinciales et fédérales) qui reçoit le plus d'appui, contrairement à une autonomie semblable à celle des provinces ou d'une nation.
- Deux tiers des Canadiens et Canadiennes estiment que le gouvernement fédéral actuel a la responsabilité morale d'honorer les traités conclus avec les Premières Nations, sans égard pour les coûts que cela entraînerait. Ce point de vue est majoritaire partout au pays, à l'exception des provinces des Prairies où l'opinion est divisée.

Détails des résultats

LAIDE AUX PERSONNES DANS LE BESOIN

1. ***Croyez-vous que les programmes d'aide sociale et économique de notre pays, tels que les pensions de vieillesse, devraient être offerts à tous ceux qui en ont besoin, ou seulement aux personnes et aux familles que l'on juge qui en ont le plus besoin, d'après leur revenu actuel?***

L'universalité est un principe fondamental des programmes gouvernementaux d'aide socioéconomique offerts aux Canadiens et aux Canadiennes. Dans les dernières années, toutefois, ce principe a souffert des contraintes budgétaires. Malgré cela, la population canadienne continue de lui accorder un appui ferme. En effet, deux tiers (65 %) des répondants indiquent que les programmes d'aide socioéconomique devraient être offerts à tous, contre 29 % qui estiment qu'ils devraient viser uniquement les personnes qui en ont le plus besoin.

<i>Croyez-vous que les programmes d'aide sociale et économique de notre pays, tels que les pensions de vieillesse, ...</i>	%
Devraient être offerts à tous	65
Devraient être offerts seulement à ceux qui en ont le plus besoin	29
Cela dépend (<i>réponse spontanée</i>)	4
Ne sait pas/pas de réponse	2

L'universalité de l'aide socioéconomique reçoit l'appui de la majorité des Canadiens et Canadiennes partout au pays, à l'exception de ceux qui n'ont pas de diplôme d'études secondaires (48 %). L'appui est plus fort en Saskatchewan (78 %) et au Manitoba (75 %), de même que dans les communautés rurales (72 %); il est moindre au Québec (59 %, contre 36 % qui indiquent qu'il serait préférable de cibler une telle aide).

2. ***Parmi les trois groupes de personnes suivants de notre pays, lequel a le plus besoin d'une plus grande aide de la part de nos gouvernements : les familles avec enfants vivant dans la pauvreté, les personnes n'ayant pas été en mesure de trouver du travail depuis plus d'un an ou les jeunes adultes ayant de la difficulté à trouver leur premier emploi?***

Bien qu'ils appuient le principe d'universalité, les répondants considèrent que certains groupes ont plus de besoins que d'autres. En effet, parmi les trois catégories proposées, une forte majorité (69 %) indique que les familles avec enfants vivant dans la pauvreté ont davantage besoin d'une aide gouvernementale. Bien peu de répondants considèrent que les jeunes adultes ayant de la difficulté à trouver un premier emploi (11 %) ou les personnes n'ayant pas été en mesure de trouver du travail depuis plus d'un an (8 %) constituent une priorité. Par ailleurs, un répondant sur dix (10 %) insiste pour dire que ces trois groupes ont autant besoin d'aide gouvernementale.

<i>Parmi les trois groupes de personnes suivants de notre pays, lequel a le plus besoin d'une plus grande aide de la part de nos gouvernements?</i>	%
Les familles avec enfants vivant dans la pauvreté	69
Les jeunes adultes ayant de la difficulté à trouver leur premier emploi	11
Les personnes n'ayant pas été en mesure de trouver du travail depuis plus d'un an	8
Tous sont également importants (<i>réponse spontanée</i>)	10

Les familles avec enfants vivant dans la pauvreté constituent une priorité partout au pays, mais légèrement plus au Québec, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique que dans des provinces comme l'Ontario, le Manitoba ou les provinces atlantiques. Ce point de vue est plus fréquent chez les personnes qui ont une scolarisation et un revenu plus élevés et chez les gens de 30 à 44 ans (80 %), comparativement aux personnes âgées de 60 ans et plus (60 %), qui sont plus enclines à indiquer que les trois groupes sont importants (13 %). Il est intéressant de constater que les Canadiens et Canadiennes de 18 à 29 ans ne sont pas plus portés que les gens de 45 ans et plus à favoriser les jeunes adultes à la recherche d'un premier emploi.

3. Certaines personnes croient que la meilleure façon d'aider les personnes économiquement défavorisées est de leur offrir ce que l'on appelle un « revenu annuel garanti. »¹ Seriez-vous pour ou contre une politique de revenu annuel garanti pour les Canadiens, pour remplacer les programmes d'aide actuels?

Le « revenu annuel garanti » constitue un moyen de faire face à la pauvreté et à l'insécurité économique en offrant un « seuil » de revenu qui permet à chacun d'avoir les ressources nécessaires pour ses besoins fondamentaux. L'argent déboursé par le gouvernement est ensuite récupéré en fonction du revenu de chacun. Ce programme remplacerait toute autre forme d'aide économique. L'idée a vu le jour dans les années 1960 et a été mise à l'essai dans les communautés rurales des Prairies, mais la politique n'a jamais été généralisée, et ce, malgré l'échec des politiques actuelles pour éliminer la pauvreté au pays. Plus récemment, le sénateur Hugh Segal en a éloquemment vanté les mérites.

Que pensent les Canadiens et Canadiennes du « revenu annuel garanti »? (La question n'a jamais été posée dans le cadre d'un sondage national.) Les résultats révèlent qu'un peu moins de la moitié des répondants se dit « tout à fait » (19 %) ou « plutôt » (27 %) en faveur de ce type d'aide économique, tandis que l'autre moitié se dit « plutôt » (17 %) ou « tout à fait » (25 %) contre. Par ailleurs, un répondant sur dix indique que cela dépend (par exemple, de la façon dont la politique serait mise en œuvre) ou n'a pas d'opinion à ce sujet.

<i>Seriez-vous pour ou contre une politique de revenu annuel garanti pour les Canadiens, pour remplacer les programmes d'aide actuels?</i>	%
Tout à fait pour	19
Plutôt pour	27
Plutôt contre	17
Tout à fait contre	25
Cela dépend (<i>réponse spontanée</i>)	6
Ne sait pas/sans réponse	5

¹ La question comprenait la description du « revenu annuel garanti » que voici : *cela signifie que chaque Canadien recevrait un montant d'argent précis du gouvernement chaque année, qui serait ensuite « récupéré » avec chaque dollar de revenu que les gens gagnent. Un tel programme vise à s'assurer que tout le monde a suffisamment d'argent pour subvenir à ses besoins fondamentaux, et remplacerait d'autres formes d'aide économique telles que l'aide sociale et l'assurance-emploi.*

Le partage de l'opinion sur le revenu annuel garanti trahit des différences au sein de la population. On constate que l'idée reçoit l'appui majoritaire des résidents du Québec (55 %) et de Vancouver (52 %), de même que des personnes dont le revenu annuel du ménage est inférieur à 100 000 dollars (52 %) et de ceux qui n'ont pas fait d'études postsecondaires (56 %). À l'opposé, les personnes qui gagnent plus de 100 000 dollars par année (39 %) et les résidents de l'Alberta (38 %) sont moins en faveur d'une telle politique; en effet, 36 % d'entre eux se disent tout à fait contre.

AUTONOMIE GOUVERNEMENTALE DES PEUPLES AUTOCHTONES

4. Certains peuples autochtones du Canada demandent une forme d'autonomie gouvernementale qui leur permettrait de prendre des décisions qui affectent leur communauté. Pensez-vous que ces peuples autochtones devraient, ou ne devraient pas, bénéficier d'une forme d'autonomie gouvernementale?

Depuis plus de 50 ans, les Autochtones du pays réclament une plus grande autonomie pour leurs communautés et leurs terres, et il y a eu peu de progrès accomplis. Près de six répondants sur dix (58 %) indiquent que les peuples autochtones devraient bénéficier d'une forme d'autonomie qui leur permette de prendre des décisions pour leurs communautés, comparativement à un tiers (35 %) qui s'y oppose. À l'échelle nationale, le degré d'appui demeure pratiquement le même depuis 1997 (56 %), bien qu'il se trouve au-dessus des niveaux de 1990 (47 %) et de 1992 (54 %).

<i>Les peuples autochtones devraient bénéficier d'une autonomie gouvernementale.</i>	Total %	C.-B. %	AB %	SK %	MB %	ON %	QC %	ATL %
1997	56	52	56	62	72	56	57	55
2013	58	57	44	49	56	59	63	59

L'appui de la population canadienne pour l'autonomie gouvernementale des Autochtones varie notablement au pays. Il est plus manifeste au Québec (63 %), chez les personnes ayant les plus faibles revenus (68 %), chez ceux qui ont une scolarisation universitaire (62 %) et chez les personnes de 18 à 29 ans (64 %); mais moindre chez les résidents de la Saskatchewan (49 %) et de l'Alberta (44 %). Depuis 1997, l'appui de la population canadienne pour l'autonomie gouvernementale des Autochtones est en hausse dans toutes les provinces, sauf dans les Prairies (où il a diminué).

5. Si certains peuples autochtones obtiennent l'autonomie gouvernementale, quelle forme cette autonomie devrait-elle prendre? Est-ce que les gouvernements autochtones devraient : bénéficier d'une indépendance complète par rapport à toutes les lois fédérales et provinciales du Canada, détenir des pouvoirs comme une province au sein du Canada, en continuant d'être régis par les lois fédérales ou détenir des pouvoirs comme les municipalités, en continuant d'être régis par les lois fédérales et provinciales?

Quelle forme d'autonomie gouvernementale est la plus appropriée aux yeux des Canadiens et des Canadiennes? Parmi les trois choix proposés, c'est une autonomie dotée de pouvoirs comparables à ceux des municipalités (assujettis aux lois fédérales et provinciales), qui vient clairement en premier lieu (66 %). Une plus petite proportion de répondants (24 %) estiment que l'autonomie gouvernementale des peuples autochtones devrait comprendre des pouvoirs semblables à ceux d'une province (assujettis aux lois fédérales), tandis que très peu de répondants (4 %) estiment que

les peuples autochtones devraient bénéficier d'une indépendance complète, libre de toutes lois fédérales ou provinciales.

<i>Si certains peuples autochtones obtiennent l'autonomie gouvernementale, quelle forme cette autonomie devrait-elle prendre?</i>	1993 %	1997 %	2013 %
Détenir des pouvoirs comme les municipalités	58	53	66
Détenir des pouvoirs comme une province au sein du Canada	28	20	24
Bénéficier d'une indépendance complète	3	5	4
Autres choix/aucune réponse/sans opinion	11	21	7

Ce classement est similaire à celui de 1990 - 1997, bien que depuis 1997 l'opinion tend vers un niveau de pouvoirs similaire à celui des municipalités (cette tendance vient de personnes qui se disaient auparavant en faveur d'autres types d'autonomie ou qui rejetaient d'emblée le concept). On note une légère hausse de l'appui en faveur d'un niveau de pouvoirs similaire à celui des provinces (hausse de 4 points).

L'appui pour une autonomie dotée de pouvoirs similaires à ceux des municipalités est plus manifeste dans l'Ouest canadien, tandis qu'une autonomie dotée de pouvoirs similaires à ceux des provinces est un point de vue plus fréquent au Québec (30 %) et particulièrement à Montréal (37 %). Depuis 1997, l'appui en faveur de pouvoirs similaires à ceux des municipalités est en hausse partout au pays, particulièrement au Canada atlantique, en Ontario et en Colombie-Britannique, alors que l'appui en faveur de pouvoirs similaires à ceux des provinces a augmenté de façon plus notable dans le Canada atlantique, en Saskatchewan et en Colombie-Britannique.

6. *Au cours des générations précédentes, les gouvernements canadiens ont signé de nombreux traités avec les Premières Nations de ce pays, mais dans bien des cas, n'ont pas honoré les modalités de ces traités en ce qui a trait à la possibilité d'offrir des terres, aux droits sur les ressources et à d'autres avantages qui avaient été promis à l'époque. Croyez-vous que le gouvernement canadien actuel a, ou n'a pas, la responsabilité morale d'honorer entièrement les traités existants conclus avec les Premières Nations de ce pays, peu importe ce qu'il en coûtera?*

Les deux tiers (58 %, contre 29 %), de la population canadienne estiment que le gouvernement canadien a la responsabilité morale d'honorer entièrement les traités conclus avec les Premières Nations du pays, sans égard pour les coûts que cela entraînerait. Le reste des répondants indique que cela dépend (par exemple, du traité en question ou des coûts engendrés) (8 %) ou n'a pas d'opinion sur le sujet (5 %).

<i>Croyez-vous que le gouvernement canadien actuel a, ou n'a pas, la responsabilité morale d'honorer entièrement les traités existants, peu importe ce qu'il en coûtera?</i>	Total %	C.-B. %	AB %	SK %	MB %	ON %	QC %	ATL %

Oui	58	57	48	41	43	61	63	53
Non	29	25	37	42	46	25	27	34
Cela dépend	8	10	9	6	4	10	6	9
Sans opinion	5	7	6	11	7	5	4	3

L'idée que le gouvernement a une obligation morale est majoritaire dans les provinces des Prairies, particulièrement au Manitoba (43 %) et en Saskatchewan (41 %), où l'opinion se divise à parts égales. Ce point de vue est également plus fréquent chez les résidents de Toronto (68 %) et de Montréal (66 %), ainsi que chez les personnes qui ont de plus faibles revenus (69 %) et chez les immigrants originaires d'Europe et des États-Unis (68 %).

Méthodologie

Les résultats sont tirés d'un sondage téléphonique effectué par le groupe Research House pour le compte de l'Institut Environics entre le 17 septembre et le 13 octobre 2013 auprès d'un échantillon représentatif de 1501 Canadiens et Canadiennes adultes (de 18 ans ou plus). Aux fins de l'analyse, l'échantillon a été segmenté selon les provinces et la taille des communautés afin d'assurer une représentation adéquate de tous les éléments de la population. L'erreur d'échantillonnage est de plus ou moins 2,5 points de pourcentage, 19 fois sur 20. La marge d'erreur est plus grande pour les résultats des sous-groupes régionaux ou sociodémographiques.

Les questions du sondage ont été conçues par l'Institut Environics en collaboration avec des représentants de la Fondation Pierre Elliott Trudeau et de l'Université Concordia.